

# CHÂTEAUDUN ET SA RÉGION

MORIERS / Douze sur trois communes en 2011

## Le projet d'éoliennes présenté aux habitants

**J**eudi, à la mairie de Moriers, la société Zéphyr Energies Renouvelables, dirigée par Christian Briard (ingénieur agronome, 48 ans) et Rosemarie Rübanssen (ingénieur en physique, 58 ans), a présenté le projet éolien du Moulin-de-Pierre à travers une exposition et une réunion publique. En plus des dirigeants, un ingénieur paysagiste, Florian Rivoal, était présent pour répondre aux questions des habitants.

Ce projet, encore en cours d'instruction, propose la construction d'un parc de douze éoliennes au sein de la zone de développement éolien des communes du Bonnevalais. Ce parc, bénéficiant d'une « implantation géographique cohérente », selon la société Zéphyr, serait situé parallèlement à la ligne de TGV Atlantique, à cheval sur les communes de Moriers, Le Gault-Saint-Denis et Pré-Saint-Martin, non loin du parc de Bonneval qui comprend déjà six aérogénérateurs.

### ENQUÊTE PUBLIQUE CET ÉTÉ

De nombreux habitants de Moriers et de la région se sont rendus à cette réunion, et l'appréhension était palpable.

Des questions de nuisances sonores et visuelles ont été longuement soulevées, ainsi que la « surpopulation » : un autre parc de huit éoliennes, appartenant à EDF Energies Nouvelles vient en effet d'obtenir un permis de construire, entre Neuvy-en-



**Moriers, jeudi soir.** Florian Rivoal, ingénieur paysagiste chargé de l'étude d'impact sur le paysage, répond aux questions.

Dunois et Villars.

Le maire de Moriers (sans étiquette), Alain Roullée, résume ainsi la situation : « Il faut être honnête : sur le fond, la majorité des gens sont pour, les énergies renouvelables sont l'avenir. Mais il faudrait plus de concertation. La disposition de tels engins dans le paysage devrait être longuement réfléchi. Le but n'est pas de se retrouver au cœur d'une forêt d'éoliennes,

comme c'est malencontreusement le cas à Cormainville. »

Cette réunion d'information avait pour but de présenter le projet avant qu'il n'entre en enquête publique cet été. Selon Christian Briard, si tout se passe bien, la phase d'instruction devrait être terminée courant 2009, et les aérogénérateurs implantés en 2011.